

# OSADOC

Orchestre Symphonique Amateur D'OCcitanie

**OSADOC**

Siège Social : Mairie de Grabels,  
1, place Jean JAURES  
34790 GRABELS

Mail : [osadoc@free.fr](mailto:osadoc@free.fr)

Tel : 06.12.04.32.07 ou 06.15.11.84.29



## Séjour du 22 au 27 avril 2019

Au Village Vacances « Le Lazaret »  
(Commune de Sète, Hérault)

## Projet Éducatif 2019

# Table des matières

|                                                                                 |         |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------|
| I. Statut et vocation de l'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie (OSADOC)   | Page 3  |
| II. Objectif                                                                    | Page 4  |
| III. Démarche citoyenne et implication des jeunes dans le projet                | Page 5  |
| IV. Moyens mis en œuvre                                                         | Page 9  |
| V. Mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions du séjour | Page 13 |



## I. Statut et vocation de l'Orchestre Symphonique Amateur D'OCcitanie (OSADOC)

L'association OSADOC (Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie) est la nouvelle forme prise par l'ex-ODAH (Orchestre Départemental Amateur de l'Hérault), initié et géré de 2005 à 2014 par Hérault Musique Danse. Les politiques d'aides culturelles ayant changé, les musiciens de l'orchestre ont choisi de relever le défi pour poursuivre l'aventure musicale et ont créé cette nouvelle association, permettant à l'initiative de continuer à exister, en toute autonomie.

OSADOC a pour mission de favoriser l'éducation musicale orchestrale et la pratique de la musique symphonique par des musiciens amateurs, encadrées par des professionnels, à travers l'organisation et la mise en œuvre de stages, de répétitions et de concerts.

Dans le respect de la réglementation et de la législation en vigueur, liées à l'accueil et au bon déroulement de ce type d'activité pour ce public spécifique, comprenant majoritairement des mineurs, l'association fait appel à un certain nombre de personnes titulaires des compétences obligatoires.

Dans ce cadre, l'association peut être conduite à exercer des activités économiques, telles que facturation (concerts, stages...), embauche de personnels éducatifs et d'animation ou encore d'encadrement musical.

Sa principale ambition est de permettre aux musiciens qu'elle accueille de se faire plaisir, en jouant de la musique en orchestre symphonique, pour donner du plaisir au plus large auditoire, venu les écouter en concert.

L'orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie participe donc à la **démocratisation de l'accès à la pratique musicale** en amateur et à la création de liens entre amateurs et professionnels.

## II. Objectif

L'OSADOC a pour ambition de permettre aux instrumentistes amateurs de l'Hérault de jouer au sein d'un orchestre de qualité en leur offrant un encadrement professionnel, et de développer ainsi leurs compétences, tout en mettant en avant des compositeurs régionaux contemporains, par la commande d'œuvres originales. L'OSADOC apparaît comme un espace d'échanges musicaux avec une vraie exigence artistique où se côtoient plusieurs générations. L'année 2019 est la 11<sup>ème</sup> édition de l'orchestre avec un effectif symphonique, mais aussi la 15<sup>ème</sup> édition depuis la création de l'ODAH.

Cette année, 55 musiciens, **dont 35 mineurs âgés de 11 à 17 ans et 10 jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans**, sont d'ores et déjà inscrits au sein de ce **projet intergénérationnel d'éducation musicale en orchestre symphonique**. Projet dont le cœur de recrutement s'opère sur un très grand nombre de conservatoires et d'écoles de musique, répartis à travers tout le département de l'Hérault.

La particularité de l'ensemble tient dans son fonctionnement : pendant une semaine, du 22 au 27 avril 2019, les membres se retrouvent « en immersion » pour travailler le programme de l'année. Deux répétitions préalables permettent aux musiciens de se rencontrer en amont du séjour. En fin de séjour, plusieurs concerts sont donnés gratuitement à travers le département, notamment sur des communes rurales, où l'orchestre participe à une offre culturelle de qualité et promeut la cohésion sociale, **notamment en direction d'un public jeune**.

Pour 2019, le programme sera basé sur les musiques de film, la musique classique, le jazz et intégrera également une composition de Michel MARRE, commandée et composée spécialement pour l'orchestre en 2019.



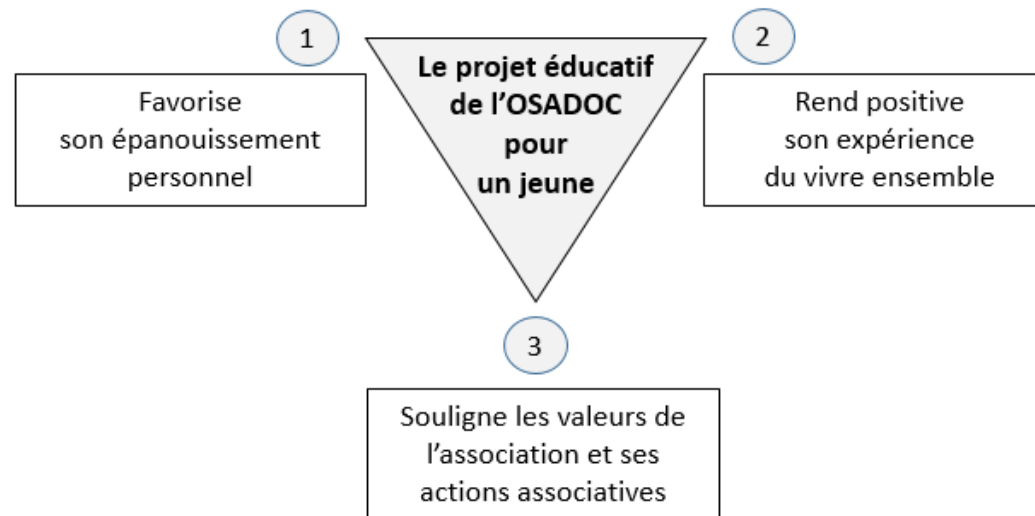
### III. Démarche citoyenne et implication des jeunes dans le projet

#### A. Préambule

La satisfaction du jeune accueilli lors des séjours organisés par l'OSADOC, ainsi que celle de sa famille qui nous le confie, répond à deux objectifs poursuivis par notre association :

- Favoriser son épanouissement personnel et
- Rendre positive son expérience du vivre ensemble.

Sur un temps court, d'une semaine ou deux, nous voulons lui faire passer un temps de vacances inoubliable, fait de rencontres, de jeux, de découvertes, et lui donner l'envie de revenir. Participer au projet de l'OSADOC, c'est embarquer pour une incroyable aventure humaine et artistique.



## **B. Favoriser son épanouissement personnel**

**Notre association a le souci de contribuer à l'épanouissement de chaque jeune accueilli. Nos équipes d'animation s'engagent ainsi, lors de son séjour, à créer un environnement et une ambiance, de nature à :**

- Le RASSURER (vigilance des équipes d'animation, règles de vie et de fonctionnement du groupe, liberté contrôlée, liens familiaux préservés) ;
- Déclencher sa JOIE DE VIVRE (jeu, sourire, rire, musique, activités sportives, convivialité) ;
- Susciter sa CURIOSITÉ (envie de savoir, de voir, de découvrir, de jouer) et ses CAPACITÉS CRÉATIVES (artistiques et notamment musicales) ;
- L'amener à MIEUX SE CONNAÎTRE (confiance en soi, tester ses limites, cerner ses centres d'intérêts) ;
- L'inviter au PARTAGE (s'ouvrir aux autres) ;
- Lui faire prendre conscience de sa RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE envers lui-même (sa sécurité, sa santé : sommeil, hygiène corporelle et alimentaire) et envers les autres (apprentissage de l'autonomie, gestion du temps libre, politique du choix).

**La politique du choix** permet aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances, en décidant de la nature des activités qui les concernent. Ils développent ainsi leur capacité démocratique et leur faculté d'émettre un jugement. Ils portent leurs projets et sont force de proposition dans la réalisation du séjour. Investissement et engagement sont ainsi expérimentés.

## **C. Rendre positive son expérience du vivre ensemble**

**L'expérience quotidienne de la vie en groupe n'est pas toujours vécue avec bonheur par les jeunes. Notre association veille donc à ce que ce temps de vie en collectivité soit le plus positif possible. C'est le rôle des équipes qualifiées de direction et d'animation de :**

- Lui prouver LA FORCE DU GROUPE (enthousiasme communicatif, créativité, prise d'initiatives) ;
- Lui démontrer L'EFFET BÉNÉFIQUE DE LA SOLIDARITÉ (entraide) ;
- Lui faire COMPRENDRE LES DIFFERENCES pour MIEUX LES ACCEPTER (découverte enrichissante de l'autre, temps d'échange d'expériences) ;
- L'impliquer dans l'orientation de la VIE QUOTIDIENNE du séjour (donner son avis, argumenter son point de vue, comprendre celui des autres) ;
- Le faire PARTICIPER AUX DÉCISIONS (choix) et à L'AUTO-GESTION des activités (faisabilité technique et budgétaire, autonomie, respect des décisions collectives).

Cet apprentissage de la citoyenneté se concrétise par la pratique quotidienne du « forum » en petits et grands groupes. Chacun est appelé une nouvelle fois à être acteur de son séjour, c'est un enjeu essentiel de l'harmonie au sein des groupes.

#### **D. S'appuyer sur les valeurs et la vie de l'association**

**L'association OSADOC s'inscrit au service de l'éducation populaire des jeunes et s'attache à leur transmettre - même sur un temps court - les valeurs fortes liées à la pratique musicale collaborative en orchestre symphonique : s'écouter les uns les autres, l'intervention des uns soutenant et renforçant l'action des autres, construire collectivement et partager une expression artistique positive de qualité, être en rythme et en harmonie, dans la musique... Comme dans la vie.**

**Soucieuse d'entretenir des liens entre les générations** et de perdurer, grâce au renouvellement de son organisation,

- **l'association sensibilise les jeunes à ses valeurs** d'engagement, de fraternité, de volontariat et de bénévolat, de transmission intergénérationnelle (du jeune musicien à l'animateur BAFA, du directeur BAFA au membre du bureau de l'association ou de son comité technique et artistique) ;
- **elle propose ainsi des séjours musicaux associatifs et intergénérationnels.**

#### **1°) OSADOC, acteur d'éducation populaire, dans une démarche d'économie sociale et solidaire :**

**Depuis son origine, l'association milite en faveur d'une économie sociale et solidaire, et adopte une démarche citoyenne d'éducation populaire :**

- **Le strict respect des réglementations et des règles de sécurité ;**
- **Une politique de prix accessibles** au plus grand nombre ;
- **Le recours au maximum aux ressources locales et bénévoles** : familles, partenaires financiers, prestataires,... ;
- **La mixité sociale et générationnelle au sein de l'orchestre ;**
- **Le respect des convictions personnelles** : l'association respecte la liberté individuelle de convictions de chacun. Fidèle au principe de laïcité, elle garantit la liberté de conscience de ses adhérents.

## 2°) Education musicale, culturelle et artistique :

L'association accorde une place particulière à l'éveil et l'ouverture artistique, le programme musical proposé chaque année se voulant à la fois éclectique et exigeant, dans la volonté de faire progresser chaque participant dans sa propre pratique instrumentale. La découverte et la pratique de l'art ont des vertus éducatives évidentes qui facilitent l'épanouissement de l'individu et encouragent le vivre ensemble.

L'art permet en effet :

- ✓ D'appréhender de nouveaux moyens d'expression, de comprendre ses émotions et de communiquer avec le monde ;
- ✓ D'aiguiser son esprit critique, au contact du beau : chacun se construit une opinion, en prenant conscience de ses goûts et préférences, les défendant au sein du groupe ; l'art est donc une école qui fait grandir l'individu ;
- ✓ De développer ses talents, de s'affirmer, de prendre confiance en soi par la pratique de l'interprétation, l'improvisation, la création, la composition, la construction collaborative ;
- ✓ De découvrir et développer **la richesse des qualités humaines permettant d'appréhender la pratique musicale en orchestre symphonique** : concentration, écoute de l'autre et de soi-même à travers l'autre, organisation et objectifs à atteindre, sens de l'effort récompensé, progression dans ses propres capacités, adaptation, valorisation, souci des autres, entraide dans le groupe, acceptation de l'échec : tremplin pour rebondir, partage des réussites, richesse des rencontres instrumentales et de la diversité des expressions musicales ;
- ✓ De partager cette expression musicale, créative et positive, plus que jamais enthousiasmante, fruit d'un travail collaboratif, à un large public ;
- ✓ De se sentir ainsi en harmonie avec les autres dans la musique, comme dans la vie.

Le « vivre » et le « faire » ensemble apparaissent alors revêtus de bonheur, de joie, de plaisir, de bonne humeur, d'écoute et de respect.



## IV. Moyens mis en œuvre

### A. Locaux et espaces utilisés :

Le séjour s'effectue du 22 au 27 avril 2019 au Village Vacances « Le Lazaret » à Sète. Ce centre offre sur un même site : l'hébergement, la restauration et les locaux de répétition, le tout dans un cadre très agréable (parc boisé de 3 hectares, équipements sportifs et accès à la plage).

### B. Budget de fonctionnement :

| BUDGET PREVISIONNEL NET                      |              |                                        |              |
|----------------------------------------------|--------------|----------------------------------------|--------------|
| CHARGES                                      |              | PRODUITS                               |              |
| Frais pédagogiques                           | 18010        | Droits d'inscription et cotisation     | 16287        |
| Séjour : hébergement, pension complète       | 15000        | Partenariat communes accueil concerts  | 7500         |
| Transport, partitions, frais SACEM et divers | 10220        | Subventions, sponsors, dons et mécènes | 19443        |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>43230</b> | <b>TOTAL</b>                           | <b>43230</b> |

### C. Équipe :

La direction artistique est assurée par Lionel GIROUD, chef d'orchestre titulaire du Diplôme d'État de direction d'ensemble à vents, du Diplôme d'État de professeur de cor et directeur de l'école de musique de Pérols.

Les chefs de pupitres sont tous professeurs en conservatoire ou en école de musique :

- **Violon** : Eugénie LOISON, Professeur de violon à l'école de musique intercommunale de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault à Gignac ainsi qu'à Pezenas.
- **Alto** : Blandine MOREAU, Professeur au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Narbonne et dans les écoles de musique de Pézenas et de Gignac.
- **Violoncelle, contrebasse** : Marie GISCLARD, Professeur au sein de 4 écoles de musique du Territoire de la Métropole Montpellier Méditerranée : Castries, Pignan, St-Gély-du-Fesc et Grabels.
- **Saxophone, trompette, cor, trombone** : Benjamin BLANCHIN, Professeur-remplaçant de cor dans différents conservatoires de la région sud.
- **Flûte, clarinette, hautbois, basson** : Serge ROCAMORA, professeur au CRR de Montpellier.
- **Percussions** : Romain BAUDRY, professeur au CRI de Palaiseau et de Wissous.

En dehors des temps d'activité par pupitre ou en orchestre, l'encadrement et l'animation des préados et ados sont réalisés 24h/24 tout au long du séjour par une équipe de trois animateurs, titulaires du BAFA : Solenn HUBERT, Elie NOUGAREDE (*troisième animateur en cours de recrutement*) et un 4<sup>ème</sup> animateur (*en cours de recrutement*) en cours de formation BAFA qui effectuera son stage pratique. Cette équipe étant elle-même placée sous la responsabilité d'un directeur de séjour, David SEIGNOBOS, titulaire du BAFA et du PSC1, qui assurera également le rôle d'assistant sanitaire.



#### D. Planning :

Le dimanche 17 février 2019 : première répétition pour les cordes seulement, de 9h30 à 16h30 à Cournonterral.

Le dimanche 31 mars 2019 : deuxième répétition pour tous les musiciens, de 9h30 à 16h30. *Lieu à définir.*

#### Programme du séjour, du 22 au 27 avril 2019 :

|                          | Lundi 22<br>avril                                                   | Mardi 23<br>avril     | Mercredi<br>24 avril          | Jeudi 25<br>avril                                                          | Vendredi<br>26 avril                             | Samedi 27<br>avril                               | Dimanche<br>28 avril                             |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b><i>Matinée</i></b>    | 9h :<br>Accueil des<br>musiciens<br>9h30 :<br>Travail en<br>pupitre | Travail en<br>pupitre | Travail en<br>pupitre         | Tutti                                                                      | Tutti                                            | Libération<br>des<br>chambres                    |                                                  |
| <b><i>Après-midi</i></b> | Tutti                                                               | Tutti                 | Animation<br>/ Temps<br>libre | 14h00 :<br>Tutti<br>16h00 :<br>Raccord<br>18h00 :<br>Générale<br>en public | 16h00* :<br>Raccord<br>18h00 :<br>concert<br>n°1 | 16h00* :<br>Raccord<br>18h00 :<br>concert<br>n°2 | 16h00* :<br>Raccord<br>18h00 :<br>concert<br>n°3 |
| <b><i>Soirée</i></b>     | Animation                                                           | Animation             | 20h30 :<br>Filage             | Animation                                                                  | Animation                                        | Retour<br>en famille                             |                                                  |

\*Horaires identiques pour les concerts n°4, 5 et 6 des vendredi 03, samedi 04 et dimanche 05 mai 2019.

## E. Modalités tarifaires :

Il est demandé une participation dégressive aux musiciens. Cette participation est au maximum de 324 € (adultes), 306 € (étudiants) et 285 € (mineurs) et elle comprend :

- les trajets en bus,
- les frais pédagogiques (2 journées complètes de répétitions préalables, une semaine de séjour à raison de 6h de répétitions par jour),
- l'hébergement (par chambre de 2, 3 ou 4 lits) et les repas lors de la semaine de séjour,
- les partitions
- le T-shirt de l'OSADOC.

Pour prendre part aux activités organisées par l'association (séjour au Lazaret, répétitions, concerts...), les musiciens doivent être membres adhérents de l'association (cotisation de 15 €).

## F. Conventions de partenariat :

Six conventions sont passées avec les communes qui reçoivent l'orchestre.

L'OSADOC se produira en concert, **notamment en direction d'un public jeune** (*tous les concerts auront lieu à 18h00*) :

- Vendredi 26 avril 2019 à Lamalou les Bains
- Samedi 27 avril 2019 à Maraussan
- Dimanche 28 avril 2019 *Lieu à définir*
- Vendredi 03 mai 2019 à Florensac
- Samedi 04 mai 2019 à Montferrier
- Dimanche 05 mai 2019 au Grau du Roi

## G. Outils d'information et de relations avec les familles :

Des documents d'information sont transmis régulièrement aux familles par mail et par courrier.

Également, les **fiches sanitaires de liaison** ont été transmises en bonne date et tous les musiciens devront avoir remis l'intégralité des documents demandés, dûment complétés et signés, avant l'entrée sur les lieux du séjour.

Les **informations pratiques et les règles de fonctionnement commun sur les répétitions et le séjour au Lazaret** ont été transmises aux parents et devront nous être remises, acceptées et signées, avant l'entrée des musiciens sur les lieux du séjour.

## V. Mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions du séjour

Les membres du bureau et du comité technique et artistique de l'association OSADOC assureront une présence quotidienne sur les lieux de répétitions préalables, les 17 février et 31 mars 2019, sur les lieux du séjour au Lazaret, du 22 au 27 avril, et lors des 6 concerts.

Également, Daniel BOULANGER, Président de l'association, sera particulièrement présent durant le séjour lors de la réception des musiciens, de l'attribution des chambres et du départ du groupe. Une inspection préalable des locaux et des chambres sera effectuée par le directeur du séjour.

Fait à Grabels, réactualisé le 16 octobre 2018.

Daniel BOULANGER,  
Président de l'association



OSADOC  
Orchestre Symphonique  
Amateur D'Occitanie

Lionel GIROUD,  
Directeur Artistique



David SEIGNOBOS,  
Directeur du séjour

